



# snipat

Administratifs Techniques Scientifiques

Élections professionnelles 2018

## LA FRAUDE RÉVÉLÉE !

Jeudi 03 décembre 2020 se tenait une réunion sous l'égide de la DRH du Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur. L'objet de cette réunion devait être de **poser les bases de l'organisation des prochaines élections professionnelles en 2022.**

La DRH a présenté les élections de 2018, comme un succès, avec une participation massive de près de 82% aux élections du C.T. ministériel, soit 14 points de plus qu'en 2014.

Puis, il **a été évoqué une amélioration possible du dispositif de vote électronique**, avec un travail mené sur **la sécurité du vote.**

**Pour la première fois, l'Administration a parlé de failles de sécurité informatique** et déclaré avoir identifié comment elles ont été possibles pour fixer comme objectif pour 2022 de les corriger.

De suite, le représentant de la direction des Systèmes d'Information et de Communication est intervenu pour rectifier :



**« Je m'inscris en faux, il n'y a eu  
AUCUNE FAILLE DE SÉCURITÉ  
INFORMATIQUE,  
MAIS DES FRAUDES HUMAINES.  
La sécurité informatique a été garantie à 100% »**



# UNE REPRÉSENTATIVITÉ FAUSSÉE DEPUIS 2 ANS ?!

La DRH, à priori gênée par cette correction, a essayé de relativiser en disant que cela restait à la marge et que même au niveau des « réassorts » de code (procédure pour faire générer un nouveau code pour voter), il y avait eu environ 5% de demandes !

**IMPORTANT**

Nous avons fait remarquer que 5% sur près de 150000 votants, cela faisait quand même près de **7500 NOUVEAUX CODES GÉNÉRÉS**, et que l'attribution des sièges au CT ministériel et les moyens syndicaux qui en découlent se sont joués **À PRÈS DE 200 VOIX D'ÉCART.**

**IMPORTANT**

D'autres ont ajouté que **des morts avaient voté**, ou que d'autres qui avaient voulu voter les derniers jours n'avaient pas pu le faire car **leur vote était déjà validé ...**

Pour mémoire, **le SNIPAT a déposé un recours complet au TA de PARIS contre les élections de 2018**, et au moins deux autres syndicats ont fait de même !

Entre autres nous dénonçons des suspicions de fraude ou **certain délégués syndicaux auraient pu voter pour plusieurs dizaines de personnes voire centaines en accédant par tout moyen possible à leurs codes de vote !**

Nous avons entre autres demandé **une enquête poussée sur les adresses IP de vote** qui, le cas échéant, démontrerait facilement que certains ordinateurs ont pu voter de nombreuses fois (sans que cela ne soit des bornes de vote de service).

## **SI TEL ÉTAIT LE CAS, LA REPRÉSENTATIVITÉ SERAIT FAUSSÉE DEPUIS 2 ANS !!!**

Quand nous l'avons dénoncé en 2018, **l'Administration niait catégoriquement et nous prenait de haut, aujourd'hui pour la 1ère fois, elle reconnaît qu'il y a eu des fraudes !**

**Si le tribunal administratif dresse le même constat, enquête à l'appui, il faudra en tirer les conséquences !**

Nous vous tiendrons bien évidemment informés.



# **ON NE LÂCHE RIEN !**